

Remarques Générales.

Le comté de l'Assomption est remarquable entre mille autres choses, par la beauté et par l'intérêt particulier qu'offre son village de ce nom.

Le village de l'Assomption est le chef-lieu du comté de ce nom, et situé au milieu d'une population dense, industrielle et instruite, il en est regardé comme la capitale avec les citoyens de laquelle les habitans des paroisses qui l'avoisinent ont constamment eu de grandes relations commerciales et professionnelles. En effet, le village de l'Assomption a toujours été, depuis son établissement qui date à près de cent ans, le lieu commun et l'entrepôt de toute espèce d'affaire des paroisses du comté de ce nom et des paroisses limitrophes des comtés et des townships circonvoisins.

Les citoyens du village de l'Assomption réunissant plus d'intérêt par leur demeure centrale, par leur nombre, par leur fortune, par leur éducation et par leur habileté dans tous les genres d'industrie, sont les premiers dans l'exécution de toutes les affaires judiciaires, commerciales, professionnelles, politiques et industrielles du comté, et ont toujours été regardés comme en étant les chefs et les guides, possédant les moyens propres à les avancer, et à leur assurer un état florissant et prospère.

Le comté de l'Assomption est susceptible de grandes améliorations, et le village de ce nom offre, par sa situation géographique, le site des plus importantes pour l'avantage et pour la prospérité des habitans, non-seulement de ce comté, mais encore d'une partie considérable des deux comtés voisins, celui de Lachenaie et celui de Berthier, avec